

Annexe :

Liste révisée des produits suspendus à l'exportation prise dans le cadre des mesures visant à garantir la disponibilité des produits nécessaires dans le marché national durant la crise de la pandémie du coronavirus (COVID-19)

Produits	Positions/ sous positions tarifaires	Désignation des produits
Semoule de froment (blé) et de l'orge	1103.11.21.00	- - - - Semoules de blé préparé par méthode traditionnelle et conditionné dans des sacs ou paquet n'excédant pas 10 kg
	1103.11.29.10	- - - - - Autres semoules de froment (blé) dur
	1103.11.29.20	- - - - - Autres semoules de froment (blé) tendre et d'épeautre
	1103.19.22.10	- - - - - Semoule d'orge préparée par méthode traditionnelle et conditionné dans des sacs ou paquet n'excédant pas 10 kg
	1103.19.22.90	- - - - - Autres semoule d'orge
Farine de froment (blé)	1101.00.11.10	- - - - - Farine de froment (blé) dur moulue par méthode traditionnelle et conditionné dans des sacs ou paquet n'excédant pas 10 kg
	1101.00.11.90	- - - - - Farine de froment (blé) dur moulue autrement que par méthode traditionnelle ou conditionné dans des sacs ou paquet excédant 10 kg
	1101.00.12.00	- - - - Farine de froment tendre
	1101.00.20.00	- - - Farine de méteil
Pâtes alimentaires	19.02	Pâtes alimentaires, même cuites ou farcies (de viande ou d'autres substances) ou bien autrement préparées, telles que spaghetti, macaroni, nouilles, lasagnes, gnocchi, ravioli, cannelloni ; couscous, même préparé.
	1902.11.10.00	- - - Spaghettis et nouilles
	1902.11.20.00	- - - Macaroni
	1902.11.90.00	- - - Autres
	1902.19.10.00	- - - Spaghettis et nouilles
	1902.19.20.00	- - - Macaroni
	1902.19.90.00	- - - Autres
	1902.20.10.00	- - - Préparées par méthode traditionnelle et conditionnés dans des sacs n'excédant pas 10 KG
	1902.20.91.00	- - - - Farcies de viandes ou d'abats
	1902.20.92.00	- - - - Farcies de poissons, y compris le caviar et ses succédanés
	1902.20.93.00	- - - - Farcies de crustacés et de mollusques, y compris les coquillages
	1902.20.94.00	- - - - Farcies d'autres produits d'origine animale
	1902.20.99.00	- - - - Autres
	1902.30.10.00	- - - Séchées
	1902.30.90.00	- - - Autres
	1902.40.10.00	- - - Non préparé
1902.40.91.00	- - - - Couscous fait à main conditionnés dans des sacs n'excédant pas 10 KGS	
1902.40.99.00	- - - - Autres	
Huiles de soja	15.07	Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées

	1507.10.10.00	- - - Pour l'industrie alimentaire
	1507.10.90.00	- - - Autres
	1507.90.10.00	- - - Destinés à des usages industriels
	1507.90.90.00	- - - Autres
Sucre	17.01	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide
		- Sucres bruts sans addition d'aromatisants ou de colorants:
		- - De betterave :
	1701.12.10.00	- - - Destinés au raffinage
	1701.12.90.00	- - - Autres
		- - Sucre de canne mentionné dans la Note 2 de sous-positions du présent Chapitre :
	1701.13.10.00	- - - Destinés au raffinage
	1701.13.90.00	- - - Autres
		- - Autres sucres de canne :
	1701.14.10.00	- - - Destinés au raffinage
	1701.14.90.00	- - - Autres
		- Autres :
	1701.91.00.00	- - Additionnés d'aromatisants ou de colorants
		- - Autres :
		- - - Sucres blancs :
	1701.99.11.00	- - - - Sucres blancs de betteraves
	1701.99.19.00	- - - - Autres, sucres blancs
1701.99.20.00	- - - Saccharose chimiquement pur	
1701.99.90.00	- - - Autres	
Ail		- Aulx :
	0703.20.10.00	- - - De semence
	0703.20.90.00	- - - Autres
Masques	6307.90.91.00	- - - - Masques à usage médical en tissu utilisés au cours d'opérations chirurgicales ou lors des soins médicaux
	6307.90.92.00	- - - - Masques de protection contre les poussières, les odeurs, etc., dont l'organe filtrant non remplaçable est constitué par plusieurs couches de nontissés
	Ex 4818.90.10.00	Masques en papier, en ouate de cellulose ou en nappes de fibres de cellulose
Gels et savons liquides pour les mains	3808.94.19.10	- - - - - Sous forme d'aérosols, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail, d'une contenance nette de 1kg au maximum
	3808.94.19.90	- - - - - Autres formes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail, d'une contenance nette de 1kg au maximum
	3808.94.99.10	- - - - - Sous forme d'aérosols (présentés dans des formes ou emballages d'une contenance nette excédant 1kg)
	3808.94.99.90	- - - - - Autres formes (présentés dans des formes ou emballages d'une contenance nette excédant 1kg)
	3401.20.91.00	- - - - Savons sous forme liquide
	3401.30.00.00	- Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon